



Janvier 2021

N°32

VIVRE À RILHAC

Bulletin municipal de Rilhac-Rancon



Les enfants en action

Les jeunes du Conseil Municipal des jeunes, plus motivés que jamais

Suite aux conditions sanitaires compliquées, liées à la crise du COVID 19, qui a freiné une partie de leurs activités, Madame le Maire a accepté la demande du CMJ de prolonger leur Mandat d'un an.

Les prochaines élections devraient donc se tenir fin 2022.

Les élus CMJ souhaitent mettre en place une page Instagram *qui leur servira à communiquer sur leurs actions. Elle ne servira pas à annoncer des choses, mais plutôt à poster des photos et vidéos afin de partager et de faire découvrir leurs activités avec les utilisateurs de ce réseau social (*CMJ_Rilhac-Rancon). L'un des premiers objectifs est de mettre en valeur le patrimoine naturel de la commune et, dans un premier temps, les sentiers de randonnées au travers d'une petite vidéo qui sera mise en ligne prochainement sur la page Instagram.

Ils projettent aussi d'installer des boîtes à livres sur la commune.

Ces petites structures, qui ont commencé à voir le jour aux États-Unis à partir de 2001, sont des microbibliothèques, munies d'étagères, sur lesquelles sont présentés des livres. Chacun est libre d'en prendre et/ou d'en déposer de nouveaux, sans inscription et sans contraintes d'horaires.

L'objectif est de donner une seconde vie aux

livres que vous avez lus et de les partager en toute liberté.

La première boîte à livre de Rilhac va voir le jour prochainement au niveau de l'école Saint Exupéry,

A l'occasion des fêtes de fin d'année, une initiative « la boîte à chaussures solidaire » s'est fait connaître dans la France entière : prendre une boîte à chaussures, la décorer, la remplir de petites attentions (« quelque chose de chaud, quelque chose de bon, un produit d'hygiène ou encore un petit mot... ») afin d'en faire une boîte de Noël à offrir aux plus démunis, Ces boîtes ont été collectées, entre autre, par le collège d'Ambazac et confiées, le 20 janvier, par le CMJ, en partenariat avec le CCAS, à l'association « Histoire sans faim », organisme implanté sur la commune de Rilhac-Rancon, et qui aide, depuis plusieurs années, les personnes rencontrant des difficultés dans leur vie, en distribuant des denrées alimentaires tous les mercredis après-midi.

Les élus du CMJ ont ainsi pu rencontrer Madame Chastanet, Présidente de l'association et faire la connaissance des membres de l'association afin d'en comprendre son fonctionnement.

Enfin, les membres du CMJ ne manqueront pas, tout au long de l'année, de participer aux différents projets afin de contribuer au dynamisme de la ville. ■

Concours de dessin

En décembre dernier, le service des affaires culturelles a proposé un concours de dessin pour créer des badges à l'effigie de Noël.

QUELQUES CHIFFRES :

40 participants, de la maternelle au collège.

1514  

3 gagnants

Félicitations :

Zoéline, Laura et Jules

Les badges ont été distribués lors du marché de Noël ainsi que lors du passage du Père Noël le 22 décembre dernier sur la commune.

Les dessins ont été utilisés sur les supports de communication dédiés aux vœux de la municipalité.

Merci à tous pour votre participation. ■



Laura une de nos gagnantes du concours s'est empressée de se rendre au marché de Noël pour découvrir les badges imprimés.



Un groupe de jeunes élus à la rencontre de l'association "Histoire sans faim".



L'édito

Chères Rilhacoises, chers rilhacois,
Les vœux de la municipalité sont toujours un moment important et je suis fière d'être là devant vous cette année.

En effet, ce temps fort de la vie de notre commune, ce temps de rassemblement, d'échanges et de convivialité, n'aura malheureusement pas lieu. Il en va de notre responsabilité d'élus de ne pas risquer la propagation du virus par une telle manifestation.

Aussi, j'ai pris la décision, en concertation avec l'équipe municipale de l'annuler.

Avant d'aller plus loin, je tiens à adresser mes sincères condoléances à toutes celles et à tous ceux qui ont perdu un proche au cours de cette année. Mes pensées vont également vers celles et ceux qui subissent en ce moment même la maladie, sans oublier tous les soignants et les aidants vers qui va ma profonde considération.

Je souhaite revenir sur les événements qui ont marqué l'année 2020, je veux parler des élections municipales et de la confiance que vous nous avez accordée.

Sachez-le, le moteur de mon action reste et restera de faire de notre commune un territoire heureux dans lequel il fait bon vivre, dans lequel chacun a sa place.

Je veux avec l'équipe faire grandir Rilhac mais plus encore, je veux que chacun puisse apporter sa pierre à l'édifice.

Je pense à Mme Pascault qui est venue me voir pour me proposer son projet de recueil des masques usagés et qui, j'en suis sûre fera des petits...

Je pense à l'implication de l'ensemble des élus et du comité des fêtes pour le marché de NOEL.

Je pense aussi à tous les projets ambitieux que nous avons pour notre commune, la mise en place d'un marché par trimestre, la mise en animation des espaces naturels de la commune, des projets d'équipements. Sans oublier l'entretien de nos espaces urbains.

Vous l'entendez, c'est à travers vous, oui, et par une politique volontariste, réaliste et

pragmatique, qu'ensemble nous mènerons une aventure humaine et collective.

Cette aventure humaine que je vous propose sera d'autant plus forte que nous traversons cette crise sanitaire inédite qui met à mal le lien social si cher à chacun de nous.

A ce titre, je souhaite saluer toutes celles et tous ceux qui agissent sur le terrain chaque jour pour maintenir notre service public :

- les directrices et directeurs d'école,
- les enseignants et le personnel scolaire.

Nous félicitons également le personnel municipal qui fait aussi un travail remarquable, nos élues du Conseil Municipal des jeunes mais également, tous les élèves pour leur assiduité : BRAVO !!

Nous savons la situation des associations, impactées par l'arrêt de leurs activités. Nous sommes et serons à côtés, tout comme nous sommes aux côtés des commerçants, des entreprises et des artisans touchés de plein fouet par cette crise sanitaire qui s'est transformée en crise économique.

Chères habitantes, chers habitants, souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants sur la commune.

Je vous adresse, au nom du conseil municipal, tous mes vœux de bonne santé, bien sûr, tous mes vœux de bonheur, de joie, de projets partagés ensemble et solidaire pour cette nouvelle année 2021.

Prenez soin de vous et tous ensemble, continuons de respecter les gestes barrières.

Le Maire
Nadine BURGAUD

Retrouvez les vœux en vidéo sur :
www.rilhac-rancon.fr,
la page Facebook de la ville.
À la médiathèque aux horaires d'ouverture.

Quel projet pour notre territoire ?

● Pourquoi le projet de La halle des sports est abandonné :

Dans un contexte de ressources financières fort contraintes pour notre territoire, ce projet arrivé à 2700000€ (hors subventions) aurait entravé lourdement l'avenir pour tous les autres investissements : rénovation et réhabilitation du patrimoine existant.

● Pourquoi le projet des 6 pavillons « résidence seniors » est abandonné :

pour les mêmes raisons que la halle des sports, un projet de 1 000 000€, qui aurait pesé sur les finances de la commune, que ce soit en matière d'investissements mais aussi en matière de fonctionnement.

● Quels projets pour notre patrimoine :

Différentes études de faisabilité financière sont lancées, lorsque ces études nous seront restituées, nous ne manquerons pas de vous les présenter, en effet, le patrimoine n'appartient pas aux élus, mais à vous tous, et chacun doit être acteur de sa commune.

- . La réhabilitation du gymnase qui présente d'importants désordres énergétiques.

- . La rénovation de l'ensemble

scolaire : école Jean Jaurès et restaurant scolaire

- . L'aménagement des salles sous les tribunes, prévu depuis une vingtaine d'années et qui permettrait aux associations de bénéficier de lieux associatifs dignes de ce nom.

- . L'agrandissement du cimetière.

- . La rénovation (et le remplacement de l'équipement de la cuisine) suite à l'incendie de l'été.

L'étude d'une couverture des terrains de tennis : Pourquoi ?

L'utilisation de notre gymnase est à son maximum, certaines associations n'ont pas de créneaux et sont obligées de se déplacer dans des communes voisines. En couvrant 1 ou 2 terrains nous restituerons des créneaux (25h) aux autres associations. De plus, en l'équipant d'un sol « toutes activités », les écoles pourraient bénéficier de cet équipement.

Vous le voyez, nous sommes attentifs aux besoins des acteurs de notre territoire. C'est pourquoi, afin d'établir une planification pluriannuelle tenant compte de nos ressources financières nous avons lancé ces études.■

Du côté de nos écoles

Temps d'hommage à Samuel Paty à l'école Jean-Jaurès.

La Laïcité mise en avant dans les écoles

Temps d'Hommage à Samuel Paty

A cette occasion, madame le Maire s'est rendue à l'école Jean Jaurès pour affirmer l'unité de la communauté éducative autour des valeurs de la République, de la liberté d'expression et du principe de laïcité. ■



Dans le cadre de la semaine de la Laïcité.

● Les élèves de la classe de Monsieur Brunie avaient préparé une liste de questions qu'ils ont pu poser à Madame le Maire.

Ce temps d'échange a été visiblement fort apprécié de tous et sera certainement à renouveler et à amplifier les prochaines années.

● De leur côté, les élèves de Saint Exupéry ont réalisé des lettres représentant les symboles de notre république : Liberté, Égalité, Fraternité. Ceci a permis à l'équipe pédagogique des moments d'échanges sur ces notions fondamentales qui font le ciment de notre nation. Ces belles réalisations pourront très prochainement orner le fronton de l'école. ■



Temps d'échange entre les élèves de la classe de M. Brunie et madame le Maire.

Le maintien des services périscolaires, une organisation exigeante

Une organisation des garderies et de la pause méridienne volontairement exigeante car respectant le protocole sanitaire

Dans le contexte actuel, comme pour l'organisation pendant le temps scolaire, les garderies et la pause méridienne ont dû être complètement réorganisées (pour ne citer que ces points) :

Garderie en groupe classe dans les classes des enfants quand c'est possible ;

Zones différentes par classes dans les cours (y compris sur le temps périscolaire) ;

Réorganisation du restaurant scolaire afin d'éviter les croisements entre les élèves impliquant notamment un lieu différent pour les élèves de l'école Nelson Mandela.

Cela a demandé à la municipalité un important effort de réorganisation. Dans ce contexte compliqué, et parce que nous avons souhaité que le budget fonctionnement n'explose pas, nous avons demandé une aide à la fois au personnel communal (agents administratifs, par exemple), aux élus et membres des listes électorales. Beaucoup ont répondu présents et ont permis une bonne organisation notamment en ce qui concerne la pause méridienne. Nous souhaitons tous les remercier pour cet effort inédit ainsi que le personnel du pôle Enfance Jeunesse qui a amplement participé à cette réorganisation. ■

Tous acteur de notre commune

"Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin"

*Initiative citoyenne

Les citoyens, acteurs au sein de la commune, une volonté forte affirmée par Nadine Burgaud et son équipe.



Entretien avec MF Pascault et présentation du projet finalisé.

De gauche à droite : MF Pascault, L Peyresaubes, N Burgaud.

● *La commission "démocratie participative" n'a même pas encore finalisée les différents champs d'actions qu'elle souhaite mettre en place, qu'un projet issu d'une habitante de Rilhac voit le jour.*

Un bel exemple d'initiative citoyenne avec la mise en oeuvre de la récupération des masques.

Quelle démarche ?

Face à l'urgence écologique créée par les conséquences de la crise sanitaire, Madame Pascault soucieuse de l'environnement et plus particulièrement de l'environnement de notre commune, s'est rendue en Mairie à la rencontre de Madame le Maire.

Quelle proposition ?

Cette habitante réside au sein du lotissement des prés de la Bische a souhaité faire part

de l'existence d'une action intéressante mise en place dans une région voisine : une collecte de masques usagés à destination du recyclage.

Quelle décision ?

L'équipe municipale séduite par l'idée et préoccupée par les différents impacts que pourrait avoir cette pollution de masse, a décidé de passer à l'acte et d'étudier la faisabilité du projet.

Analyse du projet et mise en place ?

Sous la houlette de Michel Baudu conseiller délégué à l'environnement, Magali Gady responsable du pôle technique a étudié la faisabilité du projet : quelle entreprise, quel coût pour la municipalité, les lieux de collectes, ...

Cette action, une première pour le département a été mise en place rapidement grâce à la réactivité de tous les acteurs. ■

Une action activement relayée par les médias

Ce projet novateur sur le département et répondant à la proposition d'un administré a vivement attiré l'attention des médias.

● *C'est ainsi que tous les acteurs du projet se sont retrouvés devant les caméras et micros des médias locaux (France 3, le Populaire du Centre, radio France Bleue, TF1). ■*



1. Philippe Nouhaud, représentant de la boîte à papier, 2. Michel Baudu conseiller délégué à l'environnement, 3. Nadine Burgaud.



Bas les masques

Les masques chirurgicaux sont largement utilisés pour se protéger dans le cadre de la pandémie de COVID 19.

Quelques chiffres :

90 € TTC par mois pour la prestation de la boîte à papier (collecte, contenant, traitement, ...)

18.5 KG de masques collectés lors du dernier ramassage

● *Ces masques sont appréciés car légers et ils atténuent peu la voix. Cependant ils sont constitués de matière plastique (polypropylène pour la plupart) et ne peuvent être récupérés dans le cadre de la collecte des déchets recyclables.*

Ils sont donc abandonnés après un usage très court (4 heures maximum) dans les déchets ménagers ou après un nombre de lavages réduits comme l'a montré une étude scientifique récente et relayée par l'UFC Que Choisir.

Après la rencontre avec Madame Pascault*

invitant l'équipe municipale à prendre connaissance d'une action mise en place dans la Vienne, visant à récolter les masques usagés dans le but de les recycler, la commune a décidé de passer à l'action.

C'est ainsi qu'avec l'entreprise Limougeaude "La boîte à papier", la commune est la première à engager une telle initiative dans l'agglomération de Limoges.

Depuis le mois de décembre l'entreprise à mis en place une filière qui aura à terme le but de recycler toutes les matières plastiques contenues dans les masques. ■

Depuis le 16 décembre, 7 bacs sont installés sur la commune.

Où trouver les bacs ?

-> En tant qu'administré 2 bacs sont à votre disposition : vous pouvez déposer vos masques usagés :

- **24h sur 24h** : dans les bacs situés sous l'appenti de l'Espace Mazelle.

- **A l'accueil de la Mairie** : Aux horaires d'ouverture de la Mairie.

-> Trois bacs sont installés au sein des écoles :

2 à l'école Jean-Jaurès, **1** à l'école Nelson Mandela.

-> Un bac est installé à l'accueil de loisirs et un autre au sein des services techniques.

Comment les déposer ?

Vous pouvez les stocker chez vous provisoirement dans un sac plastique et les déposer avec le sac dans un des bacs mis à votre disposition. ■



Collecte des masques à l'école Jean-Jaurès par la boîte à papier.



Les enfants des écoles investis dans la récolte et le recyclage des masques jetables.

ENVIRONNEMENT

"Entretenir autant que nécessaire et aussi peu que possible"

Depuis plusieurs années, la ville de Rilhac-Rancon s'est engagée dans une démarche d'abandon des pesticides et de gestion différenciée de ses espaces verts.



● **La municipalité souhaite poursuivre dans cette voie en améliorant nos actions d'entretien et aboutir à l'aspect esthétique attendu.**

La gestion différenciée : C'est quoi ?

C'est la volonté de ne pas intervenir systématiquement partout, tout le temps et de laisser la nature s'exprimer ! Sur la commune, il existe différents espaces verts.

Selon leurs usages, leurs fréquentations et leur localisation, ils peuvent être entretenus de différentes façons. Il s'agit d'appliquer la bonne gestion au bon endroit.

Elle s'oppose à l'idée que la nature n'a pas sa place dans les zones urbanisées et qu'il est possible de faire cohabiter dans nos espaces publics des modes de gestions différents.

La gestion différenciée : A quoi ça sert ?

- Accueillir le public dans des paysages diversifiés et dans des milieux sains.

- Contribuer au développement de la biodiversité.

- Préserver la qualité des ressources naturelles : sols, airs, eau, ...

- Optimiser les coûts et moyens d'entretien des espaces verts : moins de temps passé sur certaines zones au profit d'espaces choisis plus horticoles.

Et concrètement sur la commune ?

Plusieurs espaces sont concernés par la gestion différenciée sur notre territoire communal comme notamment : le cimetière, le city stade, les espaces enherbés dans les lotissements de Bramaud, de La Bische, du Cailloux-blanc, du parc du Coudert, le parcours de santé, etc.

Dans ces espaces, plusieurs modes de gestion seront mis en œuvre intégrant des zones avec une tonte régulière, des espaces de prairie fleurie et d'autres avec un fauchage tardif. ■

Un parcours de santé attractif

Le parcours de santé est un lieu apprécié pour respirer, se dégourdir les jambes, faire du sport et rencontrer les chèvres qui contribuent à l'entretien de cet espace préservé aux paysages variés : prairie humide, pelouses vivaces, chênaies.

● **Au-delà de la gestion différenciée,** le parcours de santé fera également l'objet de plantations d'arbres afin d'en renforcer l'attractivité.

Peut-être avez-vous croisé dans cet espace qui a gardé son caractère naturel, un jeune chevreuil qui a trouvé là de bons compagnons ? ■





La parenthèse Covid 19

TOUS CONCERNÉS, TOUS ACTEURS

Une équipe de soutien renforcée



Livraison de courses alimentaires et d'une réservation de livres auprès de la médiathèque par le service de soutien.

La municipalité par le biais du CCAS renforce son équipe de soutien sur le territoire de la commune en ces moments difficiles et souhaite prolonger cette action tout au long de l'année.

● L'équipe de soutien a tenu ses engagements en répondant présente depuis le début de la crise sanitaire auprès des Rilhacoises et Rilhacois par des services rendus, comme les courses alimentaires, les courses de première nécessité ou plus simplement par une écoute et une présence en ces moments si difficiles pour certains d'entre nous. Si vous avez des besoins, vous sentez isolé ou si vous connaissez des personnes en difficultés n'hésitez pas à contacter le CCAS au 05.55.36.70.10 ■

Rilhac-Rancon candidate pour l'ouverture d'un centre de vaccination

Depuis le 18 janvier 2021, la vaccination contre la COVID 19 a été ouverte aux personnes de 75 ans et plus.

● **Notre souhait est de permettre à nos administrés de bénéficier de cette vaccination** avec l'ouverture potentielle d'un centre de vaccination sur Rilhac.

Pour faire suite à notre demande, l'ARS nous livre un constat bien difficile à appréhender

pour nos concitoyens : « le volume des livraisons ne permet pas d'envisager dans l'immédiat un déploiement à plus grande échelle des centres de vaccination.

La municipalité reste mobilisée pour trouver le plus rapidement possible la meilleure solution qui permettra à une majorité de bénéficier, dans les meilleures conditions et avec un accompagnement, de cette vaccination. ■

Plus de détails sur : www.rilhac-rancon.fr

Un grand merci au comité des fêtes

La municipalité mais aussi les associations remercient le comité des fêtes qui tout au long de la crise sanitaire a répondu présent.

Son soutien logistique, notamment avec le prêt de barnums lors de différentes manifestations a permis d'organiser :

- les élections municipales de mars et juin 2020 ,
- dans la cour de l'école Jean Jaurès ,
- le forum des associations
- la vente de fleurs organisée par le club des aînés
- les temps forts du téléthon. ■

Tous au service de la collectivité
Un bel exemple :
Élus, bénévoles parmi la population, personnel des services administratifs et médiathèque se sont mobilisés pour renforcer le fonctionnement de l'accueil des enfants au restaurant scolaire.

Kit covid

Avec les réglementations imposées par le Gouvernement, la municipalité a mis en place un KIT covid pour chaque association, comprenant un désinfectant, du gel hydroalcoolique et des lingettes. De plus, il a été demandé à chaque Président de fournir son propre protocole sanitaire et de désigner un référent COVID. ■

La médiathèque en temps de crise sanitaire !

Entre confinement(s) et réouverture(s), l'équipe de la médiathèque s'adapte.

● Après avoir mis en place durant quelques semaines un service de Drive, la médiathèque est de nouveau ouverte* depuis le 8 décembre 2020 et vous accueille aux horaires habituels! Pour répondre aux exigences sanitaires, les documents en circulation sont décontaminés et placés en quarantaine. Les locaux sont eux aussi nettoyés et décontaminés plusieurs fois par jour pour limiter les risques liés au virus. Pour l'action culturelle à la médiathèque, les ateliers et rencontres sont autorisés (dans la limite de 6 personnes maximum). Nous espérons rapidement pouvoir vous accueillir en nombre pour de nouvelles animations à la médiathèque et envisager cette nouvelle année riche en événements culturels! ■

*(décret 2020-1454 du 27/11/2020)





Noël en action



Un colis pour nos aînés fort apprécié

Malgré une année marquée par la crise sanitaire, la municipalité en lien avec le CCAS a souhaité offrir à nos aînés un coffret rempli de douceur pour ces fêtes de fin d'année si particulières.

● *Le Conseil Municipal et le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale* offrent chaque année un repas de Noël ou un colis aux aînés de la commune.

Cette année, au vu du contexte COVID-19 et des mesures sanitaires, pour la protection de chacun, la collectivité et le CCAS ont décidé de proposer uniquement le colis de Noël à tous les aînés âgés de 70 ans et plus.

Cette initiative semble avoir été très appréciée des Rilhacoises et Rilhacois qui ont répondu très favorablement à cette initiative.

Les colis ont été distribués par les élus et les membres du CCAS la semaine du 14 au 18 décembre 2020.■



Affaires culturelles : Des alternatives proposées pour maintenir du lien

Halloween, Noël, des périodes de l'année qui sont habituellement propices pour se retrouver autour d'animations, de spectacles, ...

● *Malheureusement l'année 2020 n'aura pas été marquée par tout ces rendez-vous et par une riche programmation culturelle que nous avons l'habitude de vous offrir.*

En revanche le service des affaires culturelles a proposé des alternatives : des concours de dessin*, un calendrier de l'aveugle interactif, ...

● *Un calendrier de l'aveugle interactif qui a rencontré un vif succès.* Vous avez été nombreux à suivre et à participer quotidiennement au calendrier en ligne. 24 cases qui ont permis de découvrir, jouer, partager, cuisiner, ... Ce fut aussi l'occasion aux enfants du Relais assistant maternel de vous proposer des activités, aux enfants des écoles de préparer des chants pour une "play liste" de Noël, et de nombreuses autres participations. Merci à toutes et tous.■

Opération boîte de Noël entre Rilhacois

Un élan de générosité des Rilhacois pour les Rilhacois relayé par le CCAS, les jeunes du CMJ en partenariat avec le collège d'Ambazac et l'Accueil de Loisirs.

● *En cette fin d'année 2020, et période difficile, les acteurs de la municipalité CCAS, CMJ et Accueil de Loisirs* vous ont invité à offrir à nos concitoyens les plus en difficultés un petit réconfort pour cette fin d'année.

Dans des boîtes magnifiquement décorées par les enfants de l'accueil de Loisirs et disposées à l'accueil de la mairie vous étiez invité à déposer un petit quelque chose : de bon, qui distrait, qui permet de se faire beau, qui réchauffe .

Opération qui a rencontré un vif succès, car vous avez été nombreux à y déposer "des petits quelques choses". Comme annoncé le contenu sera distribué tout au long de l'année en partenariat avec l'assistante sociale du département.■





Un pause gourmande le temps d'un marché de Noël

C'est dans une ambiance chaleureuse et détendue que les Rilhacois venus nombreux, ont pu s'octroyer une parenthèse gourmande.

● *En partenariat avec le Comité des fêtes, la municipalité a organisé son premier marché de Noël le 15 décembre dernier.*

Un dizaine de producteurs présents pour l'occasion ont ravi les papilles des visiteurs. C'est accompagné du Père-Noël, d'Arnaud Boulesteix conseiller départemental, des membres du comité des fêtes et des élus, que Nadine Burgaud a inauguré fièrement ce premier marché de Noël. ■



La tournée du Père-Noël dans les rues de Rilhac

Le mardi 22 décembre, le Père Noël nous a fait le plaisir de venir effectuer une tournée dans les rues de Rilhac.

● *C'est accompagné de la Compagnie Manivelle et petits trous, que le Père Noël s'est baladé dans les rues Rilhacoises le mardi 22 décembre dernier. Les chanceux qui ont eu l'honneur de le croiser, ont pu repartir avec des friandises et des badges de Noël. ■*



Les services municipaux ont maintenu la magie de Noël auprès des petits et des grands

L'ensemble des services municipaux a oeuvré afin que la magie de Noël opère pendant ce mois décembre hors du commun.

● Que ce soit les nombreuses décorations des structures par le service enfance jeunesse, un hall d'entrée aux couleurs de Noël pour la médiathèque, les illuminations installées par les services techniques, le traditionnel repas de Noël au restaurant scolaire, un accueil de la mairie orné de paillette, ... tous ont pris à coeur de maintenir l'esprit de Noël. Tous vous donnent rendez-vous l'année prochaine. ■



Le patrimoine de la commune : une attention permanente

Au cours du 2ème semestre 2020, après l'installation de la nouvelle équipe municipale le 03 juillet dernier, un certain nombre de travaux a été réalisé :

Les enfants du dispositif ULIS dans la classe aménagée pour les accueillir.



Parking rue Pierre de Coubertin rénové et fonctionnel.

● **La création de la classe ULIS (Unités Localisées d'Inclusion Scolaires) au sein de l'école Jean Jaurès** dont les travaux ont été entièrement réalisés en régie par le personnel communal des «services techniques». La rénovation de cette pièce et la création de cette classe ont permis de recevoir à la rentrée scolaire 2020 11 élèves des communes voisines afin qu'ils puissent recevoir un enseignement adapté et leurs inclusions dans les classes ordinaires de notre école.

● **Par les services techniques la rénovation de la cuisine de l'accueil de loisirs à la Bische.**

● **La rénovation complète du parking Rue Pierre de Coubertin** a permis, grâce à Limoges Métropole qui a pris la totalité de l'investissement à sa charge, la création d'une trentaine de places, sa sécurisation ainsi que la limitation de la vitesse routière au sein de la rue.

● **Les travaux d'assainissement et de voirie Rue Bernart de Ventadour,** des feux au droit de la Rue Georges Brassens. Ceux-ci ont consisté à la reprise de tous les

branchements unitaires des particuliers (sous les trottoirs des anciens fossés) vers le collecteur central de la rue ainsi que la reprise des ouvrages de collecte des eaux pluviales de chaussée, tampons sur chaussée remplacés, réfection totale des 2 trottoirs (pair et impair). L'enduit de propreté sur la chaussée et la couche de roulement seront effectués lors du 1er semestre 2021.

● **La réfection de la partie du mur du cimetière** fort dégradée par l'usure du temps.

● **L'entretien du site de l'étang de Guillot** et les travaux de restauration et de consolidation du barrage et de ses annexes.

● **Sur le plan de la sécurité la réalisation d'études de vitesse** par Limoges Métropole rue Emile Zola à Cassepierre, rue Martin Nadaud et route de Bramaud. Une autre étude est en cours de réalisation Rue de l'Alleüe, rue Bernart de Ventadour et route de Beaune.

Les résultats et l'analyse de ces études conduiront la municipalité à prévoir des travaux d'aménagements routiers lors de l'année 2021. ■

Les enfants de l'accueil de loisirs qui participent à la préparation du petit déjeuner dans la nouvelle cuisine aménagée.





*L'équipe du restaurant scolaire :
de gauche à droite : Idalina CARIA, Michael CHANTEREAU, Maguy GUESSET, Marilyne DAVID,
Sandrine GATE, Michèle NOZET, Aurélie THEVENOT (Adjointe au personnel).*

Personnel municipal

Bienvenue Marilyne !

La commune vient de recruter avec le concours très professionnel des services techniques et Ressources Humaines de la commune, une nouvelle cuisinière polyvalente pour le restaurant scolaire où environ 350 repas sont servis chaque jour d'école et 80 repas aux enfants de l'accueil de loisirs. Les conseils des professeurs du lycée hôtelier Jean Monnet ont également été d'une aide très précieuse.

● **Mission réussie : l'équipe de recrutement est ravie d'avoir déniché une « denrée rare » !**

Agée de 31 ans et domiciliée à Isle, Marilyne DAVID est titulaire d'un CAP cuisine depuis 2008. Entrée dans la fonction publique territoriale en 2010, elle a exercé son métier de cuisinière à la résidence Fleurie, gérée par le CCAS de la commune d'Isle avant de rejoindre Rilhac Rancon. Après le départ en retraite plus tôt que prévu de Marc LAGARDE en raison du confinement, elle est venue renforcer dès que cela a été possible l'équipe technique dorénavant entièrement féminine, que nous félicitons au passage pour avoir réussi à offrir un service exemplaire, adapté et très apprécié pendant le mois de novembre malgré ce contexte inédit.

● **L'expérience de Marilyne de 10 années en restauration collective et son goût prononcé pour le « fait maison »**

seront des atouts majeurs mis au service de la collectivité, toujours dans le souci d'apporter le plus grand soin à la réalisation de menus pour les enfants accueillis sur la commune, de respecter la politique d'alimentation EGALIM en place depuis le 30 octobre 2018. En effet en tant que territoire BIO engagé et afin d'offrir une alimentation saine et équilibrée aux bout 'choux rilhacois, l'équipe continuera à développer la préparation de produits frais, en circuit court et issus si possible de l'agriculture biologique.

● **En fonction depuis le 1er décembre, l'intéressée se déclare «très satisfaite** de son nouveau poste au service d'un public rajeuni même si les décibels ont quelque peu augmenté ! », tout comme Michaël CHANTEREAU, responsable du restaurant scolaire et Aurélie THEVENOT, 2ème adjointe au maire qui « apprécient ses initiatives ainsi que son dynamisme ». Dès son entretien d'embauche, elle a su foncer, oser, saisir avec un appétit féroce les nouvelles missions qui s'offraient à elle en se projetant derrière le piano de la cuisine.

Nadine BURGAUD, maire, le conseil municipal et l'ensemble du personnel communal lui souhaitent un bel épanouissement pour la prochaine décennie au sein de notre commune. ●



Depuis le 11 janvier les enfants de l'école Nelson Mandela prennent leur repas au sein du restaurant La Chanterelle. Les repas sont préparés et servis par l'équipe du restaurant scolaire. L'occupation des lieux est consenti par un contrat de location. La municipalité se montre solidaire du commerce en cette période difficile. ●

Vie associative



Une gouvernance AUTREMENT : le conseil des Présidents

Deux conseils : en juillet 2020 et en décembre 2020

Ce mode de gouvernance est innovant, participatif et permet à toutes et tous d'être acteur de la vie associative.

En effet, sur le projet couverture de terrains de tennis, le Président du club est invité au groupe de travail afin d'en étudier la faisabilité.

Municipalité / associations : une collaboration réussie

Cette crise sanitaire perdure et met à mal les activités associatives, c'est pourquoi la municipalité et en particuliers les élus en charge de la vie associative organisent régulièrement des rencontres avec le secteur associatif : conseil des présidents – rencontres avec chacune des associations. ■

De nouveaux équipements pour nos associations :

Chose promise, chose due : les nouveaux élus ont affecté les indemnités d'élus de juillet et Août à la création d'un fonds de solidarité.

Ce fond a été actionné lors du forum des associations (location d'un barnum) mais aussi pour un équipement au stade : l'achat d'un banc de touche permettant l'accueil du délégué des matchs de football au stade René Legrand, afin que le CARR puisse être aux normes demandées par la fédération.

Des tatamis neufs pour notre dojo : en espérant de belles victoires. ■



But Rilhacois

Le but Rilhacois, grâce à ses investissements financiers et humains bénéficie également d'un équipement important pour la convivialité, un chalet qui permettra aux membres après avoir lancé le cochonnet de se retrouver dans un esprit de camaraderie. ■



Le Chalet situé aux abords du terrain de pétanque et du parc des sports.



VIVRE A RILHAC - Bulletin municipal de la commune de Rilhac-Rancon

Directeur de publication : Nadine BURGAUD

Conception et réalisation : Service communication
Rédaction : bureau municipal avec la participation des associations

Photos : Mairie (sauf mention contraire)

Impression : imprimerie européenne

Crédits freepick

La parole aux associations

Gymnastique volontaire

La saison dernière a été interrompue en mars 2020 en raison de l'épidémie du Coronavirus.

Suite au déconfinement nous avons pu effectuer la reprise pour la saison 2020/2021, le lundi 7 septembre 2020, en respectant les préconisations sanitaires.

Nous espérons que les manifestations prévues (bowling, repas de fin d'année) pourront être reportées l'année prochaine pour nous permettre de nous revoir et passer de bons moments.

Merci à tous les adhérents qui se sont inscrits pour la saison 2020/2021, en espérant vous retrouver en janvier 2021.

Contact : 05.55.35.69.62. ■



CYRR

Le bureau de l'association se compose de Jacqueline Bourdelois (Présidente) d'Elisabeth Olivier (Trésorière) et de Paul Leprêtre (Secrétaire).

Mme Christine Verchain-Dany (Formée au Hatha-Yoga par l'Union Nationale de Yoga) anime les séances à Rilhac depuis 2000.

Le Hatha-Yoga est une forme de Yoga qui associe la prise de postures ou la réalisation d'enchaînements avec le contrôle du souffle ce qui permet aux pratiquants, à des degrés divers, de préserver ou d'améliorer leur souplesse, de renforcer leurs articulations, d'améliorer leur capacité de concentration, de développer leur capacité respiratoire, d'améliorer leur gestion du stress, de diminuer l'anxiété.

Les séances ont lieu dans la salle polyvalente (A l'étage du Gymnase) : Le lundi de 17h00 à 18h00 (Nouvelle séance cette saison), le mercredi de 17h00 à 18h00 et de 18h15 à 19h15

Le jeudi de 10h30 à 11h30.

Pas de séance pendant les vacances scolaires.

Pendant le confinement, Christine assure des séances par vidéo (Les adhérents munis d'une adresse internet reçoivent un message contenant un lien donnant accès à la vidéo)

Pour la saison 2020-2021, les tarifs sont de 178€ (160€ pour les plus de 75 ans) pour une séance par semaine, tarif réduit pour deux personnes d'un même foyer ou pour deux séances par semaine.

Les effectifs sont actuellement de 57 adhérents.

Pour tous renseignements vous pouvez nous joindre au 05.55.36.87.73 ou au 05.55.36.79.15.

Chaque année les adhérents se retrouvent pour une soirée crêpes en février, pour une sortie début juin (visite touristique et repas au restaurant) et pour un pique-nique de fin de saison.

L'assemblée générale de novembre a été annulée suite au covid-19

Je souhaite qu'au moment où vous lirez cet article nous serons libérés de la pandémie. Bonne année à toutes et à tous. ■

Les amis de Guillot

Après 2 ans d'inactivité pour cause de travaux, Les Amis de Guillot sont heureux de vous faire part de la reprise de la pêche courant 2021. Les conditions ne seront pas les mêmes car le niveau d'eau a baissé d'environ 50 cm. L'empoissonnement a commencé et sera comme de coutume à la hauteur des attentes des pêcheurs.

Une précision d'importance, malgré une

saison blanche sans rentrée financière il a été convenu de maintenir les tarifs sans aucune augmentation. Un appel est lancé en direction de toutes les bonnes volontés qui permettront de redonner l'image d'un lieu de détente familiale.

A BIENTOT POUR L'OUVERTURE. ■



JCRR

Une rentrée du judo club à l'ère de la COVID-19.

Petits et grands attendaient avec impatience de renfiler le kimono, ce fut chose possible à la rentrée de septembre.

Avec la reprise du judo où les contacts physiques sont la règle, le judo club de Rilhac s'est adapté au contexte et a mis en pratique le respect des règles sanitaires. C'est avec application que tous respectent scrupuleusement la marche à suivre, lavage de mains, désinfection des pieds, sens de circulation . . .

Malheureusement la reprise fut de courte durée. Afin de pas démotiver les troupes et de maintenir du lien plusieurs actions ont été proposées pendant cette deuxième phase de confinement : cours en visio, concours de dessin, concours de mots croisés, . . .

L'espoir revient depuis début janvier, les mineurs ont put reprendre l'activité, sans contact, la pratique est donc adaptée. Mais quelle joie pour nos plus jeunes de pouvoir se retrouver de nouveau et qui plus est avec la belle surprise de pouvoir pratiquer sur de nouveaux tatamis, l'ensemble du club remercie la municipalité.

N'hésitez pas à nous rejoindre. Les cours sont dispensés les mardis et vendredis au dojo municipal. ■

Contact : Hervé Beyer 06 13 65 14 22



CARR



Hommage à Raymond LEGRAND

En cette année 2020, si particulière, où le football n'a que partiellement existé, le club de football de Rilhac Rancon s'est retrouvé orphelin d'un dirigeant dévoué depuis la création du club.

Raymond Legrand nous a quitté en ce début d'été 2020, à l'âge de 86 ans.

Raymond a été un grand serviteur et un grand supporter du club pendant toute sa vie

D'abord joueur dans les années 50, il est ensuite devenu un dirigeant indispensable. Raymond a longtemps tracé les terrains, il était

également toujours disponible pour servir aux buvettes lors des tournois ainsi qu'au foyer du club après les matchs du dimanche.

Mais Raymond était aussi un fidèle supporter de toutes les équipes du club, il assistait aux matchs des jeunes le samedi après midi et à ceux des seniors le samedi soir ou le dimanche. Avec ses copains supporters, il a longtemps suivi l'équipe première du club sur tous les terrains du Limousin et du Poitou Charente.

Sa bonne humeur et son humour vont nous manquer, sa personnalité restera longtemps gravée dans nos mémoires et dans nos cœurs. ■

Lou Pitchounet

Pendant les mois de novembre et décembre, les plus grands ont pu bénéficier d'une initiation au judo au sein de la structure.

Tous attendaient avec impatience le mercredi matin pour profiter de ce moment d'initiation. Les enfants ont apprécié cette gymnastique du corps et de l'esprit.

Une vraie porte ouverte sur le bonheur de tous. ■





Déploiement de la fibre sur la commune



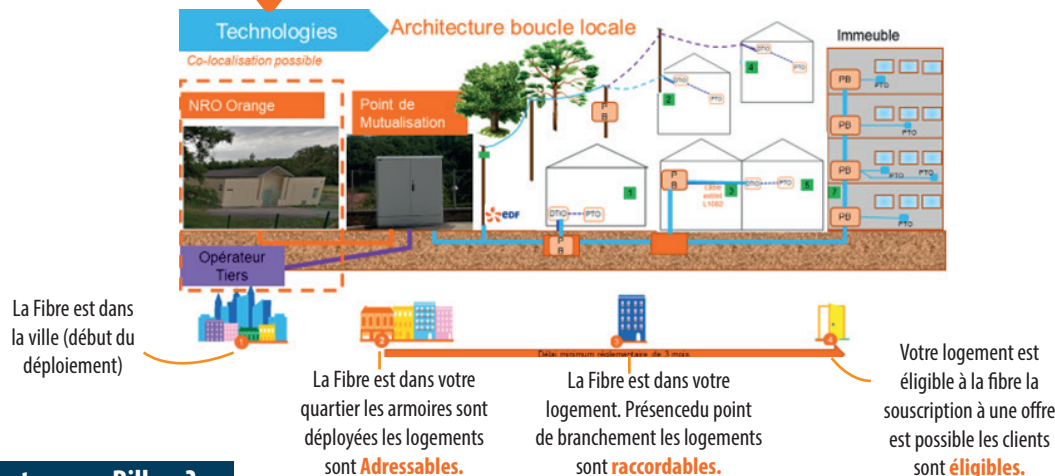
Orange s'est engagée au déploiement du réseau fibre (FTTH) sur l'agglomération de Limoges Métropole dans le cadre d'un appel à Manifestation d'intentions d'investissement (AMII).

SON ENGAGEMENT :

Couvrir l'ensemble de la zone au 31/12/2022 et 85% au 31/12/2020, ce qui est le cas aujourd'hui, avec une situation très différente entre les communes de l'agglomération.

Un point d'étape a ainsi été réalisé en mairie le 23 octobre dernier avec ORANGE et Limoges Métropole concernant la situation de Rilhac-Rancon.

Processus d'installation



Où en est-on sur Rilhac ? :

Les points de Mutualisation (armoires) nécessaires au déploiement sur Rilhac-Rancon sont posés et opérationnels depuis le mois d'octobre.

▶ Sur les 747 logements raccordable dans la commune 543 ne peuvent pas encore l'être du fait d'erreurs d'un sous-traitant d'ORANGE.

▶ Défauts qui sont aujourd'hui repris, le service de contrôle d'ORANGE procède depuis novembre dernier aux vérifications et certifications.

▶ Le déploiement se poursuivra en toute vraisemblance des zones les plus denses aux moins denses. L'opérateur se refuse à toute communication sur les délais de raccordement par zone. Il explique que son engagement porte sur 100% des logements raccordable au 31/12/2022 et qu'il ne peut pas donner plus de détails sur le plan de déploiement, soumis à des aléas qui ne sont pas tous de son fait.

En cas de problème à ce dernier stade, une procédure est maintenant en place à l'accueil de la Mairie de Rilhac-Rancon, via les services de Limoges Métropole pour intervenir auprès d'Orange.

Contact : 05 55 36 70 10 - accueil@rilhac-rancon.fr

Plus de détail sur www.rilhac-rancon.fr

Expression politique

Rilhac-Autrement

Le droit d'expression des conseillers d'opposition dans les bulletins municipaux locaux s'applique dans toutes les communes de 1 000 habitants et plus, ainsi que dans toutes les intercommunalités

Le groupe majoritaire « Rilhac Autrement » a fait le choix de ne pas utiliser ce droit d'expression.

Notre groupe, en effet, est élu pour mener à bien

un projet politique pour toutes les Rilhacoises et tous les Rilhacois et à l'image de notre engagement, nous ferons des bilans au cours de notre mandat.

Toutefois, le groupe majoritaire « Rilhac autrement » se réserve un droit de réponse aux expressions politiques rédigées par les groupes de l'opposition municipale.

Réussir ensemble

Un début de mandat marqué par deux décisions qui tournent le dos à l'avenir.

Le groupe « Réussir ensemble » s'efforcera tout au long du mandat 2020-2026 d'agir et de s'exprimer en opposition vigilante et constructive.

Vous pourrez retrouver nos analyses sur notre site : <https://reussir-ensemble-rilhac-rancon.jimdofree.com>, mais aussi nous contacter individuellement : jacques.migozzi@rilhac-rancon.fr, sylvie.debiais@rilhac-rancon.fr, stephane.carillon@rilhac-rancon.fr.

Pour cette première tribune, nous ne pouvons malheureusement que prendre acte de deux décisions précipitées de la nouvelle majorité, et qui témoignent à nos yeux d'un manque

de vision prospective concernant l'avenir de la commune et les besoins de sa population.

Premier abandon : la résidence seniors que le bailleur social NOALIS devait construire dans le secteur de la lande du Peyrou, ne verra pas le jour. Or Rilhac, qui comporte dès à présent 34 % de retraité.e.s, va voir grandir sa proportion d'habitant.e.s de 75 ans et plus d'ici 2030,, et notre commune doit s'honorer de répondre aux besoins spécifiques et variés de ce « quatrième âge ». Pourquoi dès lors annuler un projet longuement mûri et auquel avait été associé, selon une démarche participative inédite dans notre commune, tout un groupe de seniors rilhacois.e.s motivé.e.s? D'autant que la construction aux frais de la commune

des 4 logements non sociaux (sur 10 pavillons individuels) et de la salle commune compris dans l'opération était parfaitement supportable financièrement par un remboursement immédiat sur loyers et par un emprunt modéré.

Deuxième abandon, pour l'instant déguisé en « révision du dossier » : le projet de nouvelle Halle des sports, pourtant fin prêt techniquement et totalement supportable par les finances municipales sans incidences sur les impôts locaux, est brutalement arrêté, alors que la construction de ce nouvel équipement devait répondre à un besoin pressant et avéré des groupes scolaires et des associations sportives. ■

Agir pour Rilhac

Agir pour Rilhac : l'intérêt des Rilhacois avant tout !

Chers amis,

Je voudrais tout d'abord remercier chaleureusement celles et ceux qui ont choisi notre liste malgré les calomnies et les trahisons venues de toutes parts, même de l'intérieur de notre propre équipe, si bien que je suis le seul représentant de « Agir pour Rilhac » au sein du nouveau Conseil Municipal. Un Conseil Municipal qui, avec 41% des électeurs, ne représente qu'une minorité de Rilhacois. Néanmoins, même si la campagne électorale a souvent été indigne, une seule chose compte désormais : l'intérêt de notre commune.

Je serai donc bien présent, dans une opposition constructive, mais intransigeante chaque fois que l'intérêt des Rilhacois sera en jeu.

J'approuve volontiers les premières orientations définies par la nouvelle majorité car elles reprennent exactement celles de notre programme :

-L'abandon du projet d'une résidence pour

seniors éloignée de tout, ainsi que l'idée absurde d'investir dans la construction de logements destinés à la location.

-L'abandon de la construction de la halle de sports, un projet très coûteux, mal adapté et situé dans l'enceinte du périmètre scolaire qui doit, au contraire, rester sanctuarisé. Il serait judicieux cependant d'envisager la création d'une salle d'éducation physique et sportive (EPS), avec l'accord des enseignants bien sûr, et dédiée aux seuls scolaires.

-La réfection complète de la rue Bernart de Ventadour qui, comme nous l'avions prévu, devient une priorité de la mandature.

-L'aménagement des locaux situés sous les tribunes du parc des sports afin de les mettre à la disposition des associations.

-La réhabilitation thermique du bâtiment de l'école Jean Jaurès.

J'ai regretté, en revanche, le manque de magnanimité de la nouvelle majorité qui, après avoir nettement gagné les élections, ne laisse rien, ou presque, à l'opposition, comme ce fut le cas lors de la création de la Commission

Communale des Impôts Directs (CCID). En effet, elle était composée pour l'essentiel d'élus de la majorité, de leurs conjoints et de membres de la section du Parti Socialiste. Voilà qui ne grandit pas la nouvelle équipe dirigeante, c'est le moins que l'on puisse dire.

J'ai fermement condamné la disparition des belles cheminées de l'ancienne salle de mariages et de la salle du conseil. Deux cheminées datées de 1613. Plus de 4 siècles d'histoire ! Ce précieux patrimoine architectural se trouve désormais muré avec du placoplâtre. Et personne, à ma connaissance, ni dans la majorité ni dans l'opposition d'alors, ne s'est élevé contre un tel sacrilège.

Comme vous le voyez, je serai bien présent pour soutenir les décisions qui iront dans le bon sens, mais aussi pour dénoncer les dérives avec un seul objectif : l'intérêt de notre collectivité.

Toujours à votre service. ■

Florent ALVAREZ

06 65 97 26 40

alvarez.florent@orange.fr

NAISSANCES



16 janvier 2020

BALTALI Dalya

4 janvier 2020

JAMMET BERLANDA Margaux, Elise

1 février 2020

EL GHAZZALY Sarah

8 février 2020

BELY Clara

19 février 2020

BERTHOMET BOISSOU Tiago

24 février 2020

CHABOT Enzo, Kingsley

29 février 2020

SUDRET Maël, Victor

04 mars 2020

CARRIER Esao

26 mars 2020

MOURGAUD Marius, Florian

30 mars 2020

YVETOT Kessy

3 avril 2020

DELAGE Manon

23 avril 2020

LARUE Rose

7 mai 2020

TAKNIASHVILI Anna-Marie

VERGNAUD PROCOP Robin, Emile

15 juin 2020

LAVAUZELLE Nina, Mélina

21 juin 2020

LABLANCHE Nina, Andréa

10 juillet 2020

MESMIN Agathe, Margot

14 juillet 2020

BRUVIER Jules, Louis

1 août 2020

BESSE Gabriel, Fabrice

12 août 2020

LIM Tomy

24 août 2020

TEYSSIER Gustave

30 août 2020

MIRHOM Jana

17 septembre 2020

ANTIGNY Nina, Christine, Pierrette

30 septembre 2020

GONZALEZ REIG Elena, Rose, Marie

07 octobre 2020

COMTE Selina

10 octobre 2020

FOURNIER Zoé, Louisa, Elodie

13 octobre 2020

FAUBERT Tyllo

29 octobre 2020

MOREAUD Alizéa

13 novembre 2020

PEROT Maël, Léo, Roland

19 novembre 2020

BEDARD Clément

27 novembre 2020

HNINI Djibril

SALON Emmy

3 décembre 2020

SCHEIDHAUER Jonas, Jean

21 décembre 2020

GAZONNAUD Jules



Le 11 juillet dernier Nadine Burgaud officiait son premier mariage.

29 février

MÉZAN Philippe / JENNANE Malika

20 juin

LAROCHE Bruno / CHOLLAT-TRAQUET Emmanuella

11 juillet

RAVIER Serge / FAURE Magalie

8 août

BLANCHET Damien / JOFFRE Mélyssa

3 octobre

BARANIAK Samuel / WURIANA Irawati



DÉCÈS

7 décembre 2019

CHARBONNEAU Éric, Georges

6 janvier 2020

VEYSSIÈRES Jacques, Arsène

9 janvier 2020

SOURDIOUX Roger, Etienne

19 janvier 2020

JANOT Laurent, Michel, Adrien

27 janvier 2020

ASTIER Hélène

2 février 2020

RIGAUD Nicole, Marie, Louise

12 février 2020

GALAND Sophie, Annie

28 mars 2020

ARNAUD Valérie, Eliane

10 avril 2020

BAURY Renée

17 avril 2020

BESSE Yvette, Lucette

3 mai 2020

MARTIN André

13 mai 2020

BOISSE Jacques, Marie, Joseph

PIGEAU René, Yves

4 juin 2020

DOUCET Gisèle, Madeleine

9 juin 2020

PARACHAD André, Marcel

17 juin 2020

DUBERT René, Georges

19 juin 2020

MALLON Denise

9 juillet 2020

GLADEL Marie

13 juillet 2020

RIFFAUD Claude, Marcel

14 juillet 2020

MICOURAUD Bruno, Thierry

21 juillet 2020

HABRIAS Angèle, Denise

18 août 2020

LEGRAND Raymond

19 septembre 2020

FABRE Yvette, Renée

26 septembre 2020

RAMADIER Yvette, Rachel, Irène

18 octobre 2020

ROY Jean-Michel, Marcel, Raymond

6 novembre 2020

VIGEAUDON Michel

9 novembre 2020

COLMAN David, Dominique, Marcel

19 novembre 2020

BOSSA Anne-Marie, Geneviève, Marcelle

GODIN Michel, Louis

27 novembre 2020

MOUGNAUD Michel

1 décembre 2020

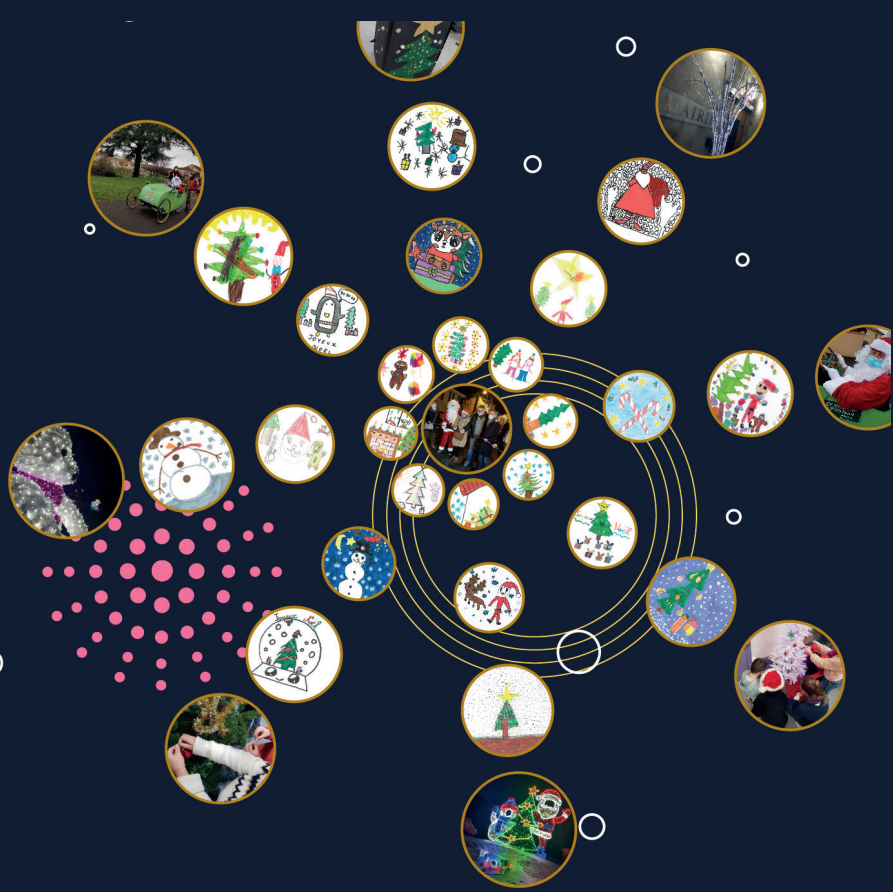
BOUCHAREYRAS Raymond, Jean

19 décembre 2020

BRUSSON Michel, Maurice

22 décembre 2020

BONNEFONT Claude



*Le Maire, le Conseil Municipal, le
Conseil Municipal des Jeunes et le
personnel de la ville de Rilhac-Rancon
vous présentent leurs meilleurs voeux
pour cette nouvelle année.*

2021